

Description

Le technicien ou la technicienne de fouilles archéologiques assurent l'organisation technique et matérielle d'interventions archéologiques telles que prospections, fouilles ou analyses du bâti. En étroite collaboration avec la direction scientifique, ils planifient les travaux de terrain, dirigent l'équipe de fouille, choisissent les techniques de fouille appropriées et sont responsables du suivi et de la documentation du chantier.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation de la fouille

- se procurer la documentation relative au site à fouiller (site préhistorique ou romain, bâtiment médiéval, etc.): plans, cartes, archives, photographies, rapports de recherches antérieures, etc.;
- prospector les lieux, participer aux sondages préliminaires; contrôler l'état des monuments classés et, le cas échéant, évaluer les risques de détérioration;
- délimiter la zone à fouiller selon les directives fournies par la direction scientifique du chantier;
- constituer l'équipe de fouilles, prévoir le matériel et les machines, évaluer le temps nécessaire et établir le budget;
- organiser et planifier les travaux prévus d'entente avec les autorités, les entreprises de construction et les propriétaires des terrains;
- planifier des équipements tels que des abris de fouille, des toilettes, etc.;

Travaux sur le terrain

- implanter le système de quadrillage du terrain, choisir les techniques de fouille adaptées à la topographie, au type de structure archéologique, etc.;
- diriger l'équipe de fouille et répartir les tâches; garantir le respect des normes de sécurité;
- suivre l'avancement des travaux d'excavation et de mise au jour de vestiges, par exemple des ossements ou des ruines;
- identifier les objets ou les parties d'objets récoltés, les trier, les nettoyer et les inventorier; en assurer la protection et le transport;
- dans les cas d'analyses du bâti, examiner les couches de crépi, les murs et les constructions en bois et mettre au jour des couches de construction plus anciennes;
- transmettre des échantillons aux laboratoires d'analyses ou aux ateliers de restauration;
- une fois la fouille terminée, organiser l'enlèvement des équipements de chantier et la remise en état éventuelle du terrain;

Rédaction et illustration

- tenir un journal de fouilles et enregistrer toutes les découvertes à l'aide de photographies, de films et de dessins;
- réaliser des plans et des cartes archéologiques;
- reproduire au rayon laser les contours de pièces volumineuses, calculer les dimensions exactes en 3D;
- dessiner des objets cassés à la main ou à l'aide de l'ordinateur, les reconstituer graphiquement pour évaluer leur taille réelle, les comparer avec des éléments connus;
- rédigé des rapports à l'attention des autorités;
- collaborer, avec les partenaires du projet, à la présentation des recherches: applications multimédias, monographies, conférences, expositions.

Environnement de travail

Les techniciens de fouilles archéologiques encadrent le personnel du chantier de fouilles et collaborent étroitement avec des archéologues, des géologues, des paléontologues, des zoologues, des historiens, des conservateurs-restaurateurs, des céramistes, etc. Ils sont amenés à travailler autant en montagnes qu'en zones urbaines ou dans des déserts, en Suisse ou à l'étranger, pour des durées variables. Leurs conditions de travail sont parfois difficiles: poussière, vent, humidité, froid, chaleur, bruit. Leurs activités administratives ou de rédaction s'effectuent dans un bureau.

Formation

La formation de technicien ou de technicienne de fouilles archéologiques s'acquiert en emploi.

Lieux

- divers lieux en Suisse (enseignement en allemand et en partie en français).

Remarque: la formation s'effectue auprès de bureaux privés d'archéologie et d'analyse du bâti. Cela présuppose que les candidats et candidates ont un emploi auprès d'une telle entreprise.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC), maturité professionnelle, spécialisée ou gymnasiale ou titre jugé équivalent et pratique professionnelle d'au moins 4 ans à plein temps sur des chantiers de fouilles archéologiques;
- ou attestation de formation professionnelle (AFP) ou titre jugé équivalent et pratique professionnelle d'au moins 6 ans à plein temps sur des chantiers de fouilles archéologiques.

De plus, pour tous les titres mentionnés:

- preuve écrite attestant que les candidats et candidates sont en mesure d'effectuer l'épreuve pratique auprès d'une entreprise d'archéologie.

Titre obtenu

- brevet fédéral de technicien ou de technicienne de fouilles archéologiques.

Contenu (branches d'examen)

Terrain

- préparation, direction et organisation;
- photographie, dessin, topographie;
- documentation, description et interprétation des découvertes, élaboration du rapport;
- sciences annexes, prélèvement et conditionnement d'objets, prélèvement d'échantillons.

Théorie

- organisation et budget, prescriptions légales, mesures de sécurité et premiers secours, informatique;
- photographie, dessin, topographie;
- analyse des structures, interprétation des structures, description des objets et des structures;
- connaissances archéologiques, sciences annexes, prélèvements et conditionnement des objets.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Esprit de décision
- Esprit méthodique
- Rigueur scientifique
- Facilité de rédaction
- Facilité pour le dessin
- Persévérance
- Résistance physique

Perspectives professionnelles

Les techniciens et techniciennes de fouilles archéologiques assument des postes de chef de groupe, chef de chantier de fouilles ou assistant de l'archéologue. Ils peuvent être engagés en tant que collaborateurs salariés des services cantonaux d'archéologie ou des universités ou collaborer en tant qu'indépendants lors de recherches archéologiques de grande envergure. Des musées ou des bureaux privés d'archéologie et d'analyse du bâti offrent également des possibilités de travail dans des cas isolés. Il y a très peu de postes fixes dans les services cantonaux chargés de l'archéologie et de la conservation des monuments historiques.

Perfectionnement

Les techniciens de fouilles archéologiques peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de spécialisation proposés par les associations professionnelles, conférences, lectures spécialisées sur un domaine, une époque, une région, etc.;
- Bachelor of Arts HES en conservation;
- Bachelor of Arts HEU en archéologie ou en sciences de l'antiquité (moyennant une formation préalable adéquate);
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Archéologue UNI/Archéologue UNI
- Conservateur-restaurateur HES/Conservatrice-restauratrice HES
- Géologue UNI/Géologue UNI
- Historien UNI/Historienne UNI
- Scaphandrier/Scaphandrière

Adresses

Archéologie Suisse
Petersgraben 51
4051 Bâle
Tél.: 061 207 62 72
<http://www.archeologie-suisse.ch>

Association suisse du personnel technique de fouilles archéologiques (ASTFA)
Luca Winiger
Kantonsarchäologie Luzern
Libellenrain 15
6002 Lucerne 2
Tél.: 041 228 71 62
<http://www.astfa.ch>